

## Règlement intérieur 2018-2019 (À lire et à rendre, signé)

**Nom Prénom** : .....

**Les dirigeants s'engagent** à proposer des cours dispensés par des éducateurs qualifiés, développer la convivialité autour de la gymnastique volontaire, être à l'écoute des attentes des adhérents.

### **L'adhérent s'engage à**

- Respecter les éducateurs, les autres adhérents et les dirigeants du club
- Respecter les installations et le matériel
  - o Chaussures strictement réservées à la gym en salle
  - o Ne pas dégrader volontairement le matériel

### **En outre, les parents d'adhérents mineurs s'engagent à**

- Rendre le dossier d'inscription complet, sans cela aucun cours ne pourra être suivi (2 cours d'essai)
- Ne pas assister aux cours
- Signaler tout problème et à soumettre toute critique directement aux dirigeants du club, et ce dans un but constructif
- Accompagner et récupérer leurs enfants dans la salle réservée aux cours dans le respect des horaires
- Fournir une décharge si l'enfant est récupéré par un tiers
- Veiller à fournir une tenue conforme à votre enfant :
  - o Tenue de sport et chaussures réservées au sport en salle
  - o Pas de gadgets, chewing-gum, bijoux
  - o Les cheveux longs doivent être attachés

**Le bureau de l'Energie Club se réserve le droit d'exclure de la vie du club toute personne qui ne ferait pas l'effort de respecter ces règles.**

Date et signature de l'adhérent :

Si mineur, date et signature des parents :